

MIRABEAU ET TALLEYRAND

UNE MISSION SECRÈTE EN PRUSSE SOUS LE RÉGNE DE LOUIS XVI (1)

Lorsque Mirabeau eut perdu, en 1783, au Parlement d'Aix, le procès en séparation que lui avait intenté sa femme, priée d'abord, puis sommée de se réunir à lui; lorsque l'éclat de ce procès, soutenu contre le gré du marquis de Mirabeau, eut déterminé entre le père et le fils une nouvelle et profonde rupture, ce dernier se trouva sans autres ressources qu'une faible pension alimentaire échappant, seule, aux revendications de ses créanciers, chaque jour plus nombreux, sans appui et sans état dans le monde. Il prit alors, par nécessité, le parti de « vivre de sa belle plume », suivant l'expression de son père, et comme, pour emprunter encore le langage du marquis, il était de « forte vie », il publia, depuis ce moment jusqu'à la Révolution, une innombrable quantité de brochures financières, diplomatiques, politiques. Les journaux ne faisaient alors que de naître; leur publication était entravée de bien des manières. Les brochures étaient le procédé de polémique le plus facile et le plus en faveur. En écrivant les siennes, Mirabeau ne cherchait pas seulement le profit pécuniaire immédiat, il aspirait à faire parler de lui à propos de toutes les questions qui préoccupaient alors l'opinion, à se créer une réputation de publiciste bien informé et redoutable. Avant d'entrevoir comme prochaine la révolution qui allait donner l'essor à son ambition, il se flattait de forcer ainsi le gouvernement à lui accorder un emploi public digne de ses facultés.

Toutes ces brochures sont, d'ailleurs, de purs écrits de circonstance, rédigés à la hâte, avec la collaboration d'autrui. Mirabeau

(1) D'après les notes et les documents de M. Louis de Loménie, de l'Académie française, et les pièces des archives du ministère des Affaires étrangères.

fournissait le thème, laissait à ses collaborateurs le soin de le développer et mettait ensuite à leur travail la dernière main, élaguant, ajoutant, donnant ce qu'il appelait lui-même le *trait* ou le *vernis*. C'est de la sorte qu'il a composé même son grand ouvrage sur la monarchie prussienne, pour lequel il prétendait à un succès plus durable; c'est de la sorte qu'il a préparé la plupart de ses discours à l'Assemblée constituante.

De 1784 à 1786, Mirabeau a publié surtout des brochures financières. On était alors en pleine fièvre de spéculation ou, pour employer le mot du temps, d'*agiotage*, et le ministre des finances, M. de Calonne, intervenait dans les opérations des spéculateurs, en vue de soutenir le crédit de l'État sur lequel le Trésor public vivait uniquement. Mirabeau fut d'abord, dans ses polémiques financières, l'agent, non seulement de certains banquiers, mais encore du ministre. Il a travaillé, sous son inspiration, à faire baisser certaines valeurs particulières dont M. de Calonne trouvait la hausse excessive nuisible aux cours des fonds d'État. Puis, lorsque le ministre a changé de tactique et cherché, dans un but qu'il serait trop long d'indiquer ici, à soutenir les mêmes valeurs contre le crédit desquelles il avait auparavant lutté sourdement, Mirabeau s'est refusé à le suivre dans cette voie nouvelle; il est resté fidèle aux banquiers dont il avait dès le début servi les intérêts. Il était parti pour Berlin, et il se disposait, de là, à attaquer vigoureusement le ministre lui-même, comme il avait attaqué déjà les spéculateurs du camp opposé au sien; mais M. de Calonne, prévenu, le rappelle à Paris, et le fait charger d'une mission diplomatique secrète dans le pays même où ses convenances particulières l'avaient attiré. « M. de Calonne, écrit plus tard Mirabeau à son père (1), trouva plus sûr de m'employer, *seule manière de me museler*. » Nous nous proposons de raconter ici le court passage de Mirabeau dans la diplomatie secrète de l'ancienne monarchie.

I

Au commencement de 1786, notre héros est donc encore un aventurier, vivant au jour le jour d'une vie très semblable à

(1) Dans une lettre du mois de septembre 1788.

ce qu'on appelle aujourd'hui la *vie de bohème*. La bienfaisante influence d'une jeune femme très estimable, à part l'irrégularité des liens qu'elle a contractés avec lui, dans un sentiment de tendre compassion plutôt que d'entraînement amoureux, M^{me} de Nehra, ne suffit pas à rétablir dans cette vie un peu d'ordre et de dignité. Corsaire de plume, Mirabeau a provoqué autour de son nom un concert discordant d'éloges et d'invectives. Il est à la fois très décrié et très populaire. La bonne compagnie ne veut pas le voir ; le rencontrant pour la première fois en 1788, le comte de La Marck constatera qu'il n'a ni les formes, ni le langage de la société avec laquelle sa naissance le fait marcher de pair. Grimm, dans sa *Correspondance*, le nomme l'*Arétin moderne*, à cause de sa réputation un peu exagérée de vénalité. D'autre part, les portefaix savoyards, menacés dans leur industrie par le projet d'établissement d'une compagnie de transports, se portent en masse à l'hôtel garni qu'il habite, rue de La Feuillade, et dont il est absent alors, pour le prier de défendre leur cause. « Il y a à Paris un homme qui nous soutiendra, disent-ils, c'est le comte de Mirabeau. Il prend toujours le parti du plus faible contre le plus fort. Depuis peu, il a empêché qu'on ne fit mourir de faim les porteurs d'eau (par ses pamphlets contre la compagnie des eaux). » Au mois de mars 1787, Mirabeau peut encore écrire à M^{me} de Nehra : « C'est une étrange chose que la célébrité, la célébrité telle qu'il n'y a pas un salon, un boudoir, une borne, qui ne retentisse du nom de Mirabeau... et avec cela la faim, ou à peu près. »

C'est au mois de janvier de l'année précédente qu'il est arrivé pour la première fois à Berlin, sans aucune mission encore du Gouvernement. Il voyage pour échapper aux embarras que l'imprudence et la vivacité de ses polémiques financières lui ont suscités, pour recommencer ces polémiques plus en sûreté. « Cette fois, du moins, raconte M^{me} de Nehra, il ne voyageait pas en fugitif. » Il a un passeport et des lettres du ministre des Affaires étrangères obtenues par ses amis influents de Paris. S'il a choisi Berlin comme but de voyage, ce n'est pas seulement par ce sentiment général de curiosité qui attire tant de Français à la cour du souverain le plus remarquable et du plus grand capitaine de

l'époque, c'est dans le dessein arrêté d'étudier de près l'œuvre politique de Frédéric II pour en faire le sujet d'un important ouvrage.

Il est lié, depuis deux ou trois ans, avec un certain marquis de Luchet, aventurier de lettres, qui a réussi à se faire attacher à la personne du prince Henri de Prusse, second frère de Frédéric II. Il espère conquérir, par son ami Luchet, le patronage de ce prince, grand ami des Français, dit-on, et très fêté par eux lors de son récent voyage en France. Au surplus, quel Français, faisant profession d'écrire, ne se promet pas un accueil favorable à la cour de l'ami de Voltaire et de d'Alembert ?

Le ministre de France à Berlin est alors le comte d'Esterno, plus digne gentilhomme que diplomate émérite. Il est assez étonné de se voir remettre, par un personnage tel que Mirabeau, une lettre de recommandation de M. de Vergennes. « Sans cette lettre, écrit-il au ministre des Affaires étrangères, je n'aurais pas pris sur moi de présenter ici un homme sur lequel j'ai eu occasion de porter des plaintes en cette cour, à l'occasion de libelles qu'il a fait imprimer à Neuchâtel. M. le comte de Finck (ministre des Affaires étrangères prussien) m'a marqué quelque surprise de cette présentation... Un grand inconvénient, ajoute-t-il judicieusement, c'est que M. de Mirabeau n'a aucun moyen de subsistance connu, qu'étant avoué de France, il trouvera ici du crédit, et qu'il y aura infailliblement des réclamations à ce sujet. » A quoi M. de Vergennes réplique avec froideur : « La lettre que M. de Mirabeau vous a remise de ma part ne vous engage à quoi que ce soit envers ce gentilhomme, et rien ne doit vous empêcher de vous conduire à son égard avec la réserve que vous croirez nécessaire. Vous ferez sagement de ne lui point donner d'accès familier (1). »

M. d'Esterno n'a point à prendre la responsabilité de présenter Mirabeau au roi. Frédéric II, comme on sait, se faisait remettre, chaque jour, la liste des étrangers nouvellement arrivés à Berlin, ceux-ci étant obligés de décliner leurs noms et qualités dans les corps de garde qui se trouvaient à l'entrée de la ville. Il

(1) Dépôt des Affaires étrangères.

remarque le nom de Mirabeau, et charge le secrétaire de son académie, Formey, de s'enquérir des motifs du voyage de l'arrivant; l'audience que Mirabeau lui demande, presque au débotté, est accordée immédiatement. Le lendemain de l'audience, Mirabeau, encouragé par la bienveillance de Frédéric II, lui écrit une nouvelle lettre pour lui dévoiler les prétendus motifs secrets de son voyage, sur lesquels la présence de deux témoins ne lui a pas permis de s'expliquer dans l'entrevue de la veille. Il se plaint des mauvais procédés par lesquels le ministre des Finances de France a reconnu les *véritablement grands services qu'il lui a rendus*; fait allusion à l'*héritage considérable* (1) que doit lui laisser son père, et qu'il sied à un homme sans ressources de rappeler; parle de son frère le vicomte, colonel dans l'armée française, lequel se propose, dit-il, de venir assister aux grandes manœuvres prussiennes, avec la permission du roi; manifeste l'intention de pousser jusqu'en Russie, et ajoute, en terminant sa lettre : « Certes, je n'aurais pas été chercher cette nation ébauchée et cette contrée sauvage (la Russie), s'il ne me paraissait que votre gouvernement est trop complètement organisé pour que je puisse me flatter d'être utile à Votre Majesté. La servir, et non pas siéger oiseusement dans des académies, eût été sans doute la première de mes ambitions, Sire. Mais les orages de ma jeunesse et les déceptions de mon pays ont trop longtemps détourné mes idées de ce beau dessein, et je crains bien qu'il ne soit trop tard. »

Sans paraître faire attention à cette offre de services déguisée, Frédéric II répond par une lettre des plus courtoises, où il se déclare fort sensible à la confiance qui lui est faite (2). M. d'Esterno, dans sa correspondance avec M. de Vergennes, prétend que le roi de Prusse, « ayant apparemment reçu des informations défavorables » sur le compte de Mirabeau, se refroidit beaucoup à son égard par la suite, qu'il contremanda une seconde audience qu'il lui avait accordée; qu'ayant à sa table un de ses ministres, le baron de Heynitz, il témoigna à celui-ci sa surprise du bon accueil fait à Berlin « à un homme qui avait tant

(1) Cet héritage était déjà aux trois quarts anéanti.

(2) Voir les *Mémoires de Mirabeau* de M. LUCAS DE MONTIGNY, t. IV, p. 292.

de choses sur son compte », propos tenu à dessein et fait pour être répété. Ce qui est certain, c'est que Frédéric continue à répondre aux lettres que Mirabeau lui adresse. Il le reçoit même une fois encore, au mois d'avril suivant, lorsque Mirabeau repasse à Potsdam pour aller faire un court séjour en France. Frédéric est alors bien près de sa fin ; mais son âme énergique commande encore à son corps défaillant.

Quant au prince Henri, il s'est de prime abord vraiment engoué de Mirabeau. « Je sais qu'il y a beaucoup à dire, avoue-t-il, mais cet homme m'amuse infiniment. » Le nouveau venu n'a pas besoin d'être fort encouragé pour s'établir, même auprès d'un prince, sur le pied de la familiarité. Au bout de quelque temps, on ne voit, et surtout on n'entend plus que lui chez le prince Henri. Il y fait parade de cinquante lettres de cachet soi-disant données contre sa famille, parle sans cesse des finances de la France et de « leur dérangement horrible », et prétend aller s'installer à demeure dans la magnifique habitation de plaisance de Rheinsberg que le prince possède à quelques lieues de Berlin. « Celui-ci, dit M. d'Esterno, par le ton qu'il a laissé prendre à son protégé, ne sait comment se défendre de le recevoir. Ainsi, continue le digne ambassadeur, qui était parfois sentencieux, des êtres, presque imperceptibles chez nous, font sensation dans les autres cours, et spécialement dans celle-ci, où le goût de la maison royale pour les étrangers leur donne une espèce d'importance plus grande que partout ailleurs. »

Comme il devait arriver, le prince finit par se fatiguer de Mirabeau, il le lui fit sentir par sa réserve, et Mirabeau s'en trouva offensé. Nul, pas même le très médiocre successeur de Frédéric II, qui avait eu le tort impardonnable de ne pas faire attention au remuant Français de passage à sa cour, n'est plus maltraité que le prince Henri dans la correspondance que Mirabeau adressa un peu plus tard à Paris, une fois chargé de la mission secrète dont nous allons parler.

Cette mission secrète, s'il faut en croire Dieudonné Thiébauld, l'auteur des *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, c'est pourtant le prince Henri qui en avait eu l'idée première. Partisan décidé de l'alliance française, bien qu'il eût été, d'ailleurs, l'agent

principal du premier partage de la Pologne, le prince souhaitait à Berlin, à l'époque prochaine de la mort de son royal frère, au début d'un nouveau règne qui pouvait ouvrir le champ à bien des intrigues, à celles notamment du parti opposé à la France, la présence d'un observateur plus clairvoyant et plus actif que M. d'Esterno. Il écrivit en ce sens à quelques amis en France; sa lettre fut montrée aux ministres, et M. de Calonne, qui cherchait alors à employer Mirabeau de quelque manière pour le *museler*, trouva l'occasion bonne et le fit désigner. Ce choix, auquel le prince Henri avait été fort loin de songer, ne lui plut pas. Il se voyait adresser, avec ordre de ne rien faire que de concert avec lui, un homme dont il avait déjà sujet de se méfier. « Je connaissais les talents de Mirabeau, racontait-il, quelque temps après, à Thiébault qui nous transmet ses propres paroles, mais je connaissais aussi sa moralité... Je résolus de ne point m'exposer à ses indiscretions. Il venait me voir autant qu'il le pouvait; et je ne le recevais que poliment; il m'envoyait ses nouvelles avec des billets très galants, et je les lui faisais reporter avec des compliments, mais sans billet; il n'a jamais pu avoir ni ma signature ni un mot de ma main. Il a beaucoup trop d'esprit pour ne s'être pas aperçu qu'il n'avait pas ma confiance; et moi, de mon côté, j'étais trop attentif à ses démarches pour ne pas être assuré qu'il avait surtout à cœur d'obtenir quelques lettres ou billets de ma part, quoique j'ignorasse l'usage qu'il projetait d'en faire; et c'est pour avoir échoué dans ce dessein qu'il s'est livré à une violente colère contre moi, et m'a si fort maltraité dans son *Histoire secrète* (le recueil, livré au public, de sa correspondance de Berlin). »

Vers la fin d'avril 1786, Mirabeau fut donc rappelé à Paris pour y recevoir sa mission. Si le ministre des Affaires étrangères, M. de Vergennes, l'avait admise en principe, il se montra, sans nul doute, très opposé au choix de l'homme que son collègue M. de Calonne en voulait charger. Il connaissait Mirabeau de longue date; c'était lui notamment qui avait dû solliciter, en 1777, des États généraux de Hollande, l'extradition du ravisseur de M^{me} de Monnier. Les rapports de M. d'Esterno sur la conduite de Mirabeau, depuis son arrivée à Berlin, n'étaient point de

nature à dissiper ces préventions défavorables. Aussi, sans vouloir mettre un obstacle absolu au projet du contrôleur général qu'il tenait à ménager, dont il était l'ami et le protecteur auprès du Roi, il ne fit rien pour s'y prêter. Mirabeau dut être rétribué sur les fonds du contrôle général, non sur ceux des Affaires étrangères. Il ne correspondit jamais avec le ministre de ce département; quelques-unes seulement de ses lettres arrivèrent, comme nous le verrons, indirectement, jusqu'à M. de Vergennes. En aucun moment, ce ministre ne paraît l'avoir considéré comme un agent sérieux et utile, mais plutôt comme un homme dangereux qu'il valait encore mieux avoir à ses gages, à l'étranger, que contre soi, en France.

Deux personnes s'étaient employées pour la nomination de Mirabeau, et restèrent les intermédiaires de ses communications avec le contrôleur général : le duc de Lauzun et l'abbé de Périgord. Tous deux s'étaient liés intimement avec Mirabeau dans la maison du banquier suisse Panchaud, fondateur de la Caisse d'escompte, et pourtant le chef des joueurs à la baisse sur les actions de cette caisse et sur beaucoup d'autres valeurs de spéculation, à la fin du ministère de M. de Calonne et *maître* d'une petite école dont le premier principe était l'opposition à Necker, et à laquelle, nous dit M. le comte Mollien dans ses *Mémoires*, les gens du monde, les abbés, les magistrats couraient apprendre *la haute science de la finance*. Le duc de Lauzun était alors très avant dans la confiance de M. de Calonne : il avait été chargé par lui de négocier le traité de commerce avec l'Angleterre, traité qui fut signé cette année même. Quant à l'abbé du Périgord, il semblerait résulter d'une lettre de Mirabeau à M. de Montmorin qu'il n'était pas dans les mêmes termes avec le contrôleur général. Pourtant Mirabeau, dans une autre lettre adressée à M^{me} de Nehra, au moment où il reçoit sa mission, le 1^{er} juillet 1786, déclare que l'abbé de Périgord est « toujours dans la plus haute faveur », ce qui semble indiquer une faveur datant déjà de quelque temps (1). Et l'abbé lui-même, qui avait du reste asso-

(1) En 1783, l'abbé de Périgord, conjointement avec Panchaud, avait été chargé par M. de Calonne, d'une mission peu en harmonie avec son caractère ecclésiastique, celle de présider à la revision des statuts de la *Caisse d'escompte*.

cié sa fortune à celle du duc de Lauzun, exprime un peu plus tard, dans sa correspondance avec Mirabeau, un attachement à la politique de M. de Calonne qui ne pouvait guère être formé de la veille. « Vous ne pouvez trop louer M. de Calonne sur cet objet. écrit par exemple l'abbé, en parlant de la convocation des notables. Il faut le soutenir par communes louanges pour mener à bien cette grande affaire, et lui montrer surtout la gloire qu'il va acquérir. » Dans tous les cas, ce fut à l'abbé de Périgord qu'échut le véritable rôle de correspondant de Mirabeau, au nom de M. de Calonne. Il recevait ses dépêches, les déchiffrait, remettait les déchiffrés à M. de Calonne qui les faisait passer directement sous les yeux du roi, et il faisait ensuite les réponses, quand on jugeait à propos d'en envoyer. Dans la transmission même des dépêches de Mirabeau, il ne se bornait pas au simple travail de déchiffrement ; comme nous le verrons, il contrôlait et retouchait.

Si intéressant qu'il puisse être de voir la tête froide de Talleyrand, bien peu accessible, par la suite, aux préventions et à l'enthousiasme pour les personnes, se laisser captiver par les enchantements de M. de Calonne, ce qui nous intéresse bien plus aujourd'hui c'est d'avoir quelque lumière sur le rapprochement de Talleyrand et de Mirabeau, au début de leurs carrières politiques. Ces deux hommes ne sont-ils pas, à tout prendre, les figures les plus originales que le mouvement de 1789 ait mises en relief ? Nous avons dit comment ils s'étaient connus. En 1788, Mirabeau, énumérant les quatre personnes qui lui étaient les plus chères au monde (1), plaçait parmi elles l'abbé de Périgord, avec M^{me} de Nehra, le duc de Lauzun, et Panchaud. D'autre part, les quatre lettres écrites par l'abbé à Mirabeau, pendant la mission de ce dernier à Berlin, et conservées aujourd'hui aux archives du ministère des Affaires étrangères, respirent la plus cordiale amitié. Sans parler des compliments qui n'y sont pas ménagés, on y trouve des phrases comme celle-ci : « J'aime bien à vous dire, mon cher comte, que c'est pour la vie que je vous suis tendrement attaché. » L'abbé fait confidence de ses ambitions à son

(1) Dans une lettre à M^{me} de Nehra. Il voulait offrir à ces quatre personnes un exemplaire sur vélin de l'ouvrage sur la *Monarchie prussienne*.

ami; il lui raconte notamment comme quoi il est question pour lui, dans le moment, de l'archevêché de Bourges, « une belle place, dit-il; il y a une administration, et cela donne nécessairement entrée aux États. »

Quelle sorte de sympathie a pu unir deux hommes de caractères en apparence si dissemblables? Même, de Talleyrand jeune à Mirabeau, ce n'était pas seulement le caractère, c'était aussi le genre de vie qui paraissait différer essentiellement. L'un était le gentilhomme sans ressources et sans considération que nous connaissons, écrivant par nécessité des brochures de circonstance à la solde des financiers et des ministres, à part cela, incapable de contenir les mouvements de son humeur fougueuse, et de garder longtemps de suite des dehors imposés. L'autre était un brillant abbé de cour, en possession du crédit le mieux établi auprès du gouvernement, influent et recherché dans le meilleur monde, pourvu déjà d'une situation considérable dans l'Église (1), en attendant de recueillir la succession d'un oncle, archevêque de Reims et pair de France, non moins dénué de sens moral que Mirabeau, avec un cœur plus sec, mais très soumis aux convenances mondaines autant qu'il était nécessaire pour parvenir en s'en affranchissant, et, dans son ambition même, prudent, mesuré et calculateur comme on ne l'est pas à son âge, car, lui et Mirabeau, n'avaient pas alors quarante ans. A la vérité, Talleyrand avait un coup d'œil assez perspicace pour comprendre que Mirabeau était plus qu'un homme d'esprit, comme on le reconnaissait généralement dès lors; qu'il était un homme de facultés extraordinaires, un grand homme d'action, ainsi que Clavière (2) seul, peut-être, avait su le deviner avant lui. En outre, si l'ambition de Mirabeau était impatiente, avec moins de raison celle de Talleyrand l'était aussi. Ni l'un ni l'autre ne prévoyait ce qu'allait être la révolution qu'ils sentaient venir; mais tous deux appelaient de leurs vœux un grand changement dans l'état de choses existant: l'abbé pour arriver plus vite aux premières places dans le

(1) Il était agent général du clergé, c'est-à-dire représentant permanent de l'Assemblée générale du clergé de France.

(2) Clavière, l'ancien chef du parti démocratique genevois, le futur ministre des contributions publiques en 1792, fut un des plus anciens amis de Mirabeau. Ce fut lui qui l'introduisit dans la maison de Panchaud.

Gouvernement, Mirabeau pour pouvoir même y prétendre. Communauté d'ambition, c'est à ce motif de sympathie qu'il faut toujours revenir pour expliquer la plupart des amitiés de Mirabeau, pendant les quelques années qui précèdent immédiatement 1789. Il faut également faire la part de la séduction qu'exerçait Mirabeau, et à l'influence de laquelle, personne n'a complètement réussi à se soustraire. Et enfin, quant à Talleyrand, il faut se le représenter alors sous ses véritables traits extérieurs, c'est-à-dire très aimable, point sardonique comme il a pu le paraître quelquefois vers la fin de son existence accidentée, rougissant un peu de son infirmité, mais nullement aigri contre sa destinée ; l'état ecclésiastique ayant été, quoi qu'on ait dit, librement adopté par lui et répondant bien à ses visées ambitieuses. Manifestement avide d'honneurs et aussi d'argent (1), car ses revenus abbaticaux ne suffisaient guère à ses goûts de luxe ; il cherchait les occasions de se mettre en évidence ; c'est pour cela qu'il s'était fait présenter à Voltaire, lors du dernier voyage à Paris du patriarche de Ferney ; qu'il avait armé un vaisseau à ses frais durant la guerre d'Amérique. Il goûtait aussi ce plaisir de vivre que ceux qui n'ont pas vécu en ce temps-là n'ont pas connu ; c'est lui-même qui l'a dit en sa vieillesse et, qui sait, il subissait peut-être le charme de cette bienheureuse époque, au point de participer, à ses heures, aux entraînements généreux de son entourage (2).

Il y eut des nuages ; il devait y en avoir dans les relations de Mirabeau et de Talleyrand, pendant les quatre ans qu'elles durèrent. Nous avons des lettres où Mirabeau reproche à l'abbé s'adressant à lui, ou parlant de lui, ses *manèges*, sa *souplesse de courtisan*, même sa *perfidie* (3). Ce dernier mot est employé à

(1) Dès avant la Révolution, Talleyrand passait une partie de sa vie au milieu des financiers, occupé de spéculations. Il était un des élèves les plus marquants de Panchaud.

(2) C'est avec une véritable émotion que Talleyrand se reportait à ces belles années de sa jeunesse, dans la séance de la Chambre des pairs du 19 novembre 1821, pour rendre hommage à celui qui avait été alors son compagnon le plus intime, le duc de Lauzun. Le mot de Talleyrand sur « le plaisir de vivre », dans les dernières années de l'ancien régime, a été adressé à Guizot qui le cite dans ses *Mémoires*.

(3) Il y a plus encore. Nous trouvons reproduite, dans une brochure peu connue du comte d'Antraigues, intitulée : *Adresse à l'ordre de la noblesse*, Paris, 1792, une lettre adressée à ce gentilhomme par Mirabeau, et où Talleyrand est traité avec la

propos d'insinuations par lesquelles l'abbé avait essayé, paraît-il, d'éveiller la jalousie de Mirabeau au sujet de M^{me} de Nehra. L'abbé, en revanche, prêchait sans cesse à son impétueux ami non pas la morale; mais la tenue et la correction extérieures. Les frasques de Mirabeau le déconcertaient. Ce fut une de ces frasques qui rompit définitivement leurs relations. Nous qualifions ainsi l'acte grave d'indélicatesse que Mirabeau commit au commencement de 1789, dans un moment où il avait un pressant besoin d'argent, en publiant, sous le titre d'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, toutes les lettres qu'il avait adressées de cette ville à l'abbé de Périgord et au duc de Lauzun, au cours de sa mission. Ces lettres, dont Mirabeau avait gardé ou redemandé copies, étaient remplies de jugements sans mesure dans la forme, d'anecdotes et de commérages scandaleux sur les principaux personnages de la cour de Berlin, à commencer par le roi Frédéric-Guillaume. Le Parlement de Paris fit brûler l'ouvrage par la main du bourreau, et ordonna des poursuites contre l'auteur ou l'éditeur anonyme. Désavouer la publication, c'est ce que Mirabeau ne manqua pas de faire, mais le désaveu ne pouvait tromper personne. Il ne nia pas que les lettres fussent de lui, mais il fit entendre qu'on s'en était emparé sans son consentement, qu'on les avait mutilées, falsifiées, empoisonnées, artifice renouvelé de Voltaire à propos de son poème de la *Pucelle* et de beaucoup d'autres ouvrages. En définitive, l'indélicatesse était aussi une insigne mala-

dernière violence. Nous ne prenons pas cette lettre comme l'expression des sentiments vrais de Mirabeau à l'endroit de celui qu'il appelait son ami. Nous sommes même embarrassé pour expliquer complètement la grande colère que Mirabeau manifeste en cette circonstance. Sans doute, il en voulait à l'abbé de Périgord de ne l'avoir pas assez défendu contre la lettre de cachet dont il avait été l'objet, lors de la publication du pamphlet intitulé *Dénonciation de l'agiotage*. La lettre de Mirabeau est, en effet, à peu près de cette époque; elle porte la date du 28 avril 1787, Paris, rue Sainte-Anne, hôtel de Gènes. Elle débute par des compliments à M. d'Antraignes, et continue ainsi : « Ma position, assombrie par l'infâme conduite de l'abbé de Périgord, est devenue intolérable. Je vous envoie, sous cachet volant, la lettre que je lui écris. Envoyez-la-lui, je le répète, envoyez-la-lui, car j'aime à penser que cet homme vous est inconnu, et je suis bien sûr du moins qu'il devrait l'être à tout homme de votre trempe. L'histoire de mes malheurs m'a jeté entre ses mains, et il me faut encore user de ménagements avec cet être vil, avide, bas, intrigant. C'est de la boue et de l'argent qu'il lui faut. Pour de l'argent il a vendu son honneur et son ami; pour de l'argent il vendrait son âme et aurait raison, car il troquerait son fumier contre de l'or. »

dresse de la part d'un homme qui aspirait alors à entrer aux États généraux, et qui avait déjà, pour y parvenir, tant d'obstacles à surmonter. Le duc de Lauzun et l'abbé de Périgord, devenu évêque d'Autun, restaient désignés par leurs initiales dans les lettres imprimées; le premier se montra bon prince et feignit d'accepter les explications de Mirabeau; le second, qui était le plus compromis, car presque toutes les lettres lui étaient adressées et étaient parvenues par lui au contrôleur général, à M. de Vergennes, au roi même, car il était, sinon l'organisateur de cette correspondance, du moins, suivant l'expression de M. Sorel dans un remarquable travail dont nous aurons à reparler, le ministre *in partibus* tenant la plume pour répondre à Mirabeau et lui donner des instructions; le second ne pardonna pas, et ne voulut se réconcilier avec Mirabeau que lorsque celui-ci était sur son lit de mort. « Si l'évêque d'Autun n'était pour moi qu'un homme public, écrivait Mirabeau au duc de Lauzun le 21 avril 1789, peu de temps après cette rupture, sur un ton sincèrement humilié et attristé, après avoir montré à sa place, à son talent, et à tout ce qu'on a le droit d'attendre (*sic*) la considération qu'il mérite, et fait des avances pour m'approcher de lui, je me tiendrais à la distance où il voudrait me tenir, consolé de ce que pourrait y perdre la chose nationale par la conscience d'avoir fait tout ce qui est en moi pour me *coalitionner* avec lui. Mais je l'aime, et je dois l'aimer avec une extrême tendresse; je lui porte un dévouement illimité et une reconnaissance très profonde, je ne puis m'accoutumer à l'idée de ne traiter que par tiers avec lui, et rien ne m'y fera résigner. Je n'ai point été chez lui pour ne pas l'embarrasser. Mais je ne puis pas, même avec décence, m'en abstenir longtemps, puisque me voilà à Paris, puis à Versailles, puis en sa présence. La scène est changée, les petites convenances de coterie disparaissent devant les grandes affaires nationales. Veuillez donc l'engager à me tirer nettement d'incertitude, à diriger la marche que je dois tenir ostensiblement avec lui, et m'épargner le nouveau chagrin de le contrarier ou de lui déplaire. » Cette lettre même ne désarma pas Talleyrand (1).

(1) Notons, d'ailleurs, que dans les projets de ministères que compose Mirabeau au mois d'octobre 1789, avant le vote de l'Assemblée constituante excluant les mi-

C'est au commencement de juillet que Mirabeau avait quitté Paris, où il était depuis un mois, pour retourner à Berlin et y rejoindre M^{me} de Nehra qu'il y avait laissée; c'est le 21 juillet, vingt-six jours avant la mort du grand Frédéric, qu'il y arrivait. Il devait y rester jusqu'au 19 janvier suivant. Par conséquent sa mission dura six mois. Pendant ce laps de temps, il adressa à Paris, sans compter les mémoires particuliers et les extraits de journaux allemands, plus de soixante-cinq lettres d'informations, soit la moyenne de onze lettres par mois, longues pour la plupart. Sauf deux ou trois, sauf de très légères suppressions de détail dans les autres, toutes ces lettres figurent dans le recueil publié au commencement de 1789 (1). Les copies de déchiffrés, rendues par l'abbé de Périgord à Mirabeau et transmises par celui-ci à son ami le comte de La Marck, étant finalement arrivées aux archives de notre ministère des Affaires étrangères, il est facile de les collationner avec la correspondance imprimée. Trois lettres seulement, dont une inédite et fort importante, sont à l'adresse du duc de Lauzun, les autres, comme nous l'avons dit, à celle de l'abbé de Périgord.

L'abbé ne se contentait pas de déchiffrer les lettres qu'il recevait, et d'en remettre les déchiffrés à M. de Calonne. Il les modifiait et les arrangeait, gardant pour lui au besoin celles qu'il lui paraissait inutile ou inopportun de montrer (2). Dix lettres, du 16 juillet au 5 septembre, ainsi arrangées par lui et transcrites de sa fine écriture, se trouvent également aux archives des Affaires étrangères, confondues avec la correspondance régulière de M. d'Esterno et de M. de Vergennes. Le système de correction et d'arrangement de l'abbé de Périgord est curieux à étudier.

nistres de son sein, Talleyrand, quoique brouillé avec lui, figure soit avec le portefeuille des Finances, soit avec celui des Affaires étrangères.

(1) Il y en a soixante-six dans le recueil, mais la première est encore datée de Paris. En tête des lettres se trouve aussi dans le recueil un mémoire sur la situation actuelle de l'Europe, du 2 juin 1786, qui paraît avoir été écrit par Mirabeau en vue de justifier la mission qu'il allait recevoir.

(2) Mirabeau écrit lui-même à l'abbé de Périgord, dans une de ses dépêches imprimées (14 octobre 1783) : « Si je me rapporte au peu de comptes-rendus que votre amitié a daigné me faire de la satisfaction qu'ont produite mes dépêches épurées, arrangées, embellies par vous (car comment soigner ce qu'on écrit au moment, au jour le jour, avec la rapidité de l'éclair et sans avoir le temps de relire), on en est content. »

Mirabeau est naturellement un peu verbeux, et le plus grand nombre des modifications de l'abbé ont pour but de resserrer ce qu'il écrit. Mais, d'autres fois aussi, l'abbé efface ou atténue des phrases qui lui semblent de nature à produire mauvais effet : une allusion trop directe au bruit qui court de la disgrâce de M. de Vergennes, et de son remplacement par M. de Breteuil, le partisan décidé du système *autrichien*; une tirade récriminatoire ou dénigrante contre M. d'Esterno, de plus en plus froid envers son compatriote, une critique trop tranchante de la politique étrangère précédemment suivie par le ministère français. Mirabeau par exemple écrit : *Depuis quelques années la politique générale est très incohérente, faute de porter sur un système connu*; l'abbé de Périgord y substitue : *Depuis quelques années, la politique générale a subi beaucoup de variations*; un détail cynique, une boutade de mauvais goût, déplacée dans une lettre diplomatique, comme celle-ci : « Le prince Henri voudrait aussi, car les grands hommes ne dédaignent pas les petits moyens, que l'on envoyât ici une blonde un peu grasse, à talents surtout musicaux, qui passât pour venir d'Italie ou d'ailleurs, mais pas de France, qui n'eût point eu d'aventure d'éclat, qui parût plutôt disposée à accorder des faveurs qu'à montrer des besoins, des échantillons d'élégance, mais pensez toujours que cet homme (le roi Frédéric-Guillaume) est avare. » A mesure que la correspondance de Mirabeau s'est avancée, l'abbé de Périgord a dû avoir plus d'occasions d'y apporter des remaniements et des retranchements, car c'est dans ses dernières lettres surtout que Mirabeau, se faisant l'écho de toutes les petites nouvelles scandaleuses de la cour, tombe dans un commérage digne de Métra ou des successeurs de Bachaumont. Malheureusement, nous ne pouvons pas suivre longtemps l'abbé dans l'exercice de sa tâche de censeur. La dernière des dix lettres revues et transcrites par lui, qui se trouvent au ministre des Affaires étrangères, est du 5 septembre. Passé cette date, la correspondance de Mirabeau, qui continuait d'être remise à M. de Calonne et au roi même, nous en avons la preuve dans les lettres de l'abbé de Périgord à Mirabeau conservées au même dépôt, aura cessé de parvenir jusqu'à M. de Vergennes. Le 4 août, l'abbé de Périgord

écrit à son ami : « La correspondance va d'abord directement à celui qui peut tout (c'est-à-dire au roi), et, de là, elle revient entre les mains du contrôleur général et est transmise à l'homme de la chose (le ministre des Affaires étrangères Vergennes) à qui l'on n'en a pas fait mystère; il aura lieu d'être satisfait de ce qui le concerne, et c'est bien fait. » Le 9 octobre, tout en disant à Mirabeau que l'on est parfaitement content de sa correspondance, l'abbé ajoute : « Elle est si bonne qu'il n'est pas sûr qu'elle plaise toujours à M. de Vergennes. Il souffre de la *pauvreté éminente* des dépêches de M. d'Esterno, comparées aux vôtres. » Enfin, à une date ultérieure, l'abbé déclare encore que « le roi lit la correspondance avec beaucoup d'intérêt », que « M. de Calonne remercie Mirabeau de son exactitude et du soin avec lequel il rédige ses dépêches », mais, de M. de Vergennes, il n'est plus dit un mot.

Louis XVI avait ce trait commun avec son grand-père Louis XV, c'était à peu près le seul, de goûter assez les correspondances secrètes; nous aurons, ailleurs, occasion d'en faire la remarque. Quant à M. de Vergennes, ce n'était pas précisément, croyons-nous, à cause de la supériorité des dépêches de Mirabeau sur celles de M. d'Esterno, qu'il lisait les premières avec mauvaise humeur, et qu'il finit même, à ce qu'il semble, par ne plus vouloir les recevoir du tout. D'abord, quoi qu'en dise l'abbé de Périgord, les dépêches de M. d'Esterno ne sont pas tellement *pauvres*. Nous les avons lues avec beaucoup d'attention. Ce sont celles d'un homme qui, en fait de moyens d'information, se tient uniquement à ses conversations avec les ministres, les princes et les premiers personnages de la cour, qui néglige complètement les voies détournées, qui reproduit au jour le jour son impression du moment, sans guère se former d'avis arrêté et suivi, ni de vues d'ensemble. Nous verrons que la correspondance de Mirabeau a exactement les défauts contraires, et, à ce point de vue, M. de Vergennes a peut-être eu tort de ne pas en faire assez de cas. L'une était bonne à contrôler par l'autre. Mais M. de Vergennes était déjà très en défiance à l'endroit de Mirabeau, et voici ce qui a pu accroître encore cette défiance. D'une part, dès ses premières lettres, Mi-

rabeau, qui avait été spécialement adressé au prince Henri, nous l'avons vu, commence, tout en prétendant (1) que ce prince lui a offert d'entrer à son service, et qu'il a refusé, à dire de celui-ci tout le mal possible. Or, le prince Henri, dans son voyage en France, avait eu de longues conversations avec M. de Vergennes, et c'était encore, parmi tous les personnages de la cour de Berlin, celui en qui ce ministre avait le plus de confiance. D'autre part, quelques jours seulement après la mort de Frédéric II, Mirabeau avait eu l'outrecuidance d'envoyer au nouveau roi un mémoire où il le haranguait sur ses devoirs de souverain et les réformes à établir dans le gouvernement de son royaume, du ton que Fénelon aurait pu prendre vis-à-vis du duc de Bourgogne (2). Frédéric-Guillaume avait poliment accusé réception de l'envoi du mémoire, mais l'effet produit sur lui-même et sur sa cour, où le parti anti-français commençait à s'agiter, avait été détestable. Le prince Henri avait chargé M. d'Esterno d'en faire part à M. de Vergennes. « Le prince Henri, écrit M. d'Esterno, m'a chargé expressément de vous demander d'engager le roi de ne permettre qu'aucun Français ne vint en cette cour, excepté des officiers généraux d'une prudence consommée. Le prince m'a désigné à ce titre MM. de Bouillé et de La Fayette (tous deux venaient récemment de visiter Berlin où ils avaient produit la meilleure impression), et s'il m'est permis de joindre mon opinion à celle de ce prince, je prends la liberté de vous représenter qu'il serait très convenable que le roi voulût bien signifier cette défense dans tous les départements, afin qu'il ne vienne d'ici longtemps de Français en cette cour. Le comte de Mirabeau vient encore de nuire à la nation par la présomption qu'il a eue de tracer un plan de gouvernement au roi de Prusse. Dans ce plan, à titre de philosophe qui fait consister son devoir à dire la vérité au roi qui ne lui en demande pas, il a écrit des choses très déplacées et très désobligeantes pour le roi de Prusse, et le prince Henri m'a dit égale-

(1) L'allégation se trouve dans la lettre du 22 août. Mirabeau y prétend aussi qu'on l'a « tâté » pour entrer au service du roi lui-même.

(2) Ce mémoire a été publié par Mirabeau, en 1787, sous le titre de : *Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avènement au trône.*

ment qu'il serait fort à propos de le faire partir des États de Prusse. » La lettre, à laquelle nous avons emprunté cette citation, est du 2 septembre, c'est-à-dire, précisément de l'époque où les dépêches de Mirabeau, revues par Talleyrand, cessent de figurer dans la correspondance de M. de Vergennes.

Au reste, s'il faut en croire des renseignements ultérieurs fournis par M. d'Esterno, au commencement de 1789, le gouvernement prussien aurait fini par surprendre le chiffre de Mirabeau, et ce serait lui qui aurait ainsi fait le mieux son profit des dépêches adressées à l'abbé de Périgord. Le roi Frédéric-Guillaume, tout au moins, ne paraît pas avoir eu connaissance de ces dépêches, lors de leur rédaction; les mêmes renseignements de M. d'Esterno nous le montrent furieux, en lisant, comme pour la première fois, le contenu de l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, frappant du pied, et s'écriant : « Voilà donc ce que c'est que les Français qui voyagent dans mes États ! »

Mirabeau avait accepté ce qu'il appelait lui-même une situation de « bas officier en diplomatie », dans l'espérance qu'elle pourrait le conduire à mieux. Bientôt devinée, et elle ne pouvait manquer de l'être, malgré l'*incognito* que le correspondant de Talleyrand avait ordre de garder strictement, quant au motif de sa présence à Berlin, cette situation équivoque ne le mettait point dans la haute société au niveau que son amour-propre eût souhaité. Il était suspect par son passé trop connu; il le devenait encore davantage. Nul ne pouvait souffrir plus que lui de ce défaut de considération sur le nouveau théâtre où il se produisait. Il sentait très bien, d'ailleurs, ce qui est la vérité même, qu'un agent secret, de passage simplement dans un poste d'observation, ne peut rendre que des services insuffisants, car ses moyens d'information sont bornés et trop souvent subalternes. Toute son activité se heurtait à des difficultés insurmontables. Enfin, à cinquante louis par mois qui lui avaient été alloués en traitement, il se trouvait fort mal payé, et il l'était d'autant plus qu'il avait emmené magnifiquement, avec lui et à sa charge, deux secrétaires; l'un d'entre eux, le baron de Noldé, était un jeune gentilhomme courlandais, lieutenant au service de la France dans le régiment Royal Suédois, et d'un réel mérite.

Mirabeau excédait donc constamment la somme mensuelle mise à sa disposition, et, quand il n'était pas remboursé de cet excédent, il se plaignait avec amertume. Ses lettres à Talleyrand sont remplies de semblables plaintes.

Je ne vous dissimulerai pas, mon cher maître, lui écrit-il le 7 novembre, l'extrême étonnement que m'ont inspiré ces mots sortis de votre bouche : *Il fait beaucoup de besogne, mais beaucoup de dépense.* Je croyais, je l'avoue, que l'extrême modération de ma dépense, comparée aux résultats de mes courses et de mes travaux, serait remarquée au moins de mes amis, de ceux qui savent que j'ai pour trente louis par mois, au plus petit pied, de dépenses à faire pour trois hommes dont je n'aurais pas le plus léger besoin si j'étais dans la situation de tous les particuliers qui n'ont point de grands rapports, et qu'ainsi la haute munificence du pays que vous habitez m'en accorde vingt pour mon amie, mon enfant, mes gens et moi, en m'imposant d'aller à la cour et partout où l'on voit et l'on est vu ; voilà la solde d'environ seize à dix-sept heures de travail par jour, ou d'ennui pire que ce travail qui n'est pas de mon jour.

Aussi dépensez-vous davantage, m'allez-vous répondre. Oui, je dépense davantage, et, sans l'extrême et même inconcevable discrétion pécuniaire de mes jeunes gens, j'aurais été loin de pouvoir faire face. Je dépense davantage, mais ce n'est pas guère moins que je pourrais dépenser, comme vous dites, c'est beaucoup plus qu'il est impossible que je ne dépense pas, si mon atelier subsiste. Les deux jeunes gens sont un objet de quinze louis d'honoraires par mois ; l'auxiliaire, purement mécanique et qui est écrasé, m'en coûte environ quatre. Évaluez comme vous voudrez le loyer, la nourriture et le chauffage des deux dont je suis chargé, et dont on sait bien là-bas que je suis chargé, puisque je ne les ai que de l'aveu du ministre, leur blanchissage, leurs menues dépenses (le baron de Noldé va et doit aller dans le monde) ; songez que nous sommes neuf dans la maison et que nous n'y avons habituellement que quatre feux, parce que je n'en ai point dans ma chambre, qu'il me faut un carrosse et tous les rites de cour, dont le jeu seul est une vraie dépense, vu la fréquence et l'inégalité de ses retours ; songez enfin, puisqu'on me force à le dire, que les gens à qui l'on donne 60,000 francs ne rendent pas, doués de tous les moyens qui tiennent à leur place dont j'ai presque toutes les dépenses (mon atelier de travail est trois fois plus fort que le leur) et aucun des avantages, ne rendent pas, à beaucoup près, ce que je rends (c'est vous-même dont je cite l'autorité,) et plaignez mes payeurs (qui ne payent pas), si vous en avez le courage.

Me trouvent-ils trop cher ? Mon cher maître, ils n'ont que deux partis à prendre : me rappeler ou me placer. Je suis tout prêt au premier, et quant au second, ce n'est pas ma faute s'ils n'ont pas encore pensé qu'un homme mis à sa place leur épargnerait le traitement d'un fainéant en place, et d'un surveillant qui travaille pour lui...

Si donc, d'ici à la mi-décembre, il ne plaît pas au Gouvernement de fixer mon sort, je ne demande à sa justice que de payer les dettes que je pourrai avoir ici, et de m'envoyer de quoi retourner pour moi et les miens. Mais,

dussions-nous tous mettre nos chemises en gage, le 1^{er} janvier ne nous verra pas dans l'état d'anxiété et de strangurie où nous sommes. Eh! de bonne foi, la raison, la décence, la nécessité ne commandent-elles pas ce parti? Il faut être quelque chose, ou rien. Quelque chose, c'est votre affaire; rien, c'est la mienne... Que ferais-je ici, sur le pied où j'y suis, que d'accumuler des dettes qui me fermeraient toutes les portes, m'ôtteraient toute considération, me susciteraient les embarras les plus cruels. Heureux encore si, dans votre équitable et généreux pays, on ne me l'imputait pas à crime. Je le répète donc, mon cher maître, et je vous prie, pour vous éviter tout embarras et explication, de montrer ma lettre. Ceci ne peut plus durer, je ne le puis ni ne le veux souffrir, la nécessité des choses ordonne que cela change; et n'y fût-elle pas invinciblement, autant qu'elle y est en effet, votre ami n'est pas fait après tout pour nager plus longtemps entre deux eaux, pour être traité en explorateur subalterne, ou en commis. Ma carrière passée fut semée de quelques chausse-trapes, je crois que le gouvernement peut en accuser mon père et lui-même plus que moi; si l'on me croit susceptible d'être utile, peut-être la réputation de talent que je me suis faite en donne-t-elle un assez juste prétexte, peut-être doit-on trouver que j'ai passablement sollicité par les faits depuis quelques mois, qu'où les autres demandent une grâce, c'est un droit que je réclame. En un mot, *je vauz mieux que la plupart des ministres du Roi par la naissance*, et pour ce qui est de la capacité, jugez-en vous-même, car pour moi j'aurais honte; je ne vois pas qu'il doive être difficile de me placer, qu'ils disent donc leur mot, car le mien est prononcé sans retour (1).

Nous avons cru devoir citer cette longue lettre inédite presque tout entière, parce qu'elle nous semble en elle-même fort intéressante. Le Mirabeau qui s'y peint à nous est bien le même qui nous est apparu dans sa jeunesse en Provence, puis dans les différentes prisons d'État où il a passé, puis à la barre du Parlement d'Aix; tous les traits de son caractère s'y retrouvent, jusqu'à l'orgueil nobiliaire, qui fait un si étrange contraste avec les misères de son existence. Nos lecteurs savent déjà que la place régulière qu'il demandait ne lui fut point accordée; quand il revint en France, au mois de janvier 1787, il conservait encore quelque espoir d'obtenir en Hollande une mission, sinon officielle, du moins plus relevée que celle de Berlin, et c'est en voyant cet espoir s'évanouir qu'il reprit son ancien métier de pamphlétaire, et s'attaqua à M. de Calonne pour lui montrer que, « s'il était bon à prendre, il n'était pas bon à laisser ». Le mot se trouve dans une lettre de Mirabeau lui-même.

(1) Dépôt des Affaires étrangères.

II

M. de Vergennes et M. de Calonne ont donc employé Mirabeau, en attachant très peu de prix à ses services. Pour nous, étrangers aux préventions qui ont pu agir défavorablement sur l'esprit de ces ministres, disposés au contraire à rechercher, dans tout ce qui vient de Mirabeau, quelques traces du génie qu'il a plus tard développé, quelle appréciation devons-nous porter sur cette correspondance de Berlin, fruit de la mission de l'ami de Talleyrand? Passons sur les détails cyniques qui firent tant de scandale au temps de la publication, mettons-les de côté, si faire se peut. Il reste un document historique d'un réel intérêt, et celui de tous les écrits de Mirabeau qui, peut-être, mérite le mieux d'être relu et réimprimé de nos jours. Si nous portons un tel jugement sur cette collection de lettres, ce n'est pas seulement parce qu'elle est l'œuvre personnelle de Mirabeau, beaucoup plus que telle ou telle composition suivie, publiée sous son nom, beaucoup plus que le volumineux ouvrage sur *la Monarchie prussienne*, par exemple, c'est aussi parce qu'elle présente le tableau le plus saisissant que nous connaissions de la brusque décadence de la Prusse après Frédéric II (1). Vrai dans son ensemble, le tableau est pourtant un peu forcé dans ses détails. Mirabeau écrit sous l'impression de la mauvaise humeur que lui cause la fausseté de sa situation dans « cette cour vandale », où, dit-il, « je puis rarement m'adresser aux faiseurs, ma seule hure les effraie trop ». Cette mauvaise humeur retombe sur Frédéric-Guillaume et son entourage; Mirabeau se retrouve pamphlétaire, et laisse à peine percer ici le sentiment d'admiration pour Frédéric II et son œuvre, marqué à chaque page du livre sur la *Monarchie prussienne*. C'est avec indignation qu'il dépeint les deux tiers de Berlin « s'évertuant aujourd'hui à prouver que Frédéric II fut un homme ordinaire ». — « Oh! ajoute-t-il, si ses grands yeux qui portaient, au gré de son âme héroïque, la séduction ou la terreur se rouvraient un instant, auraient-ils le

(1) Tel est le sujet même, fort remarquablement traité, du travail de M. Sorel que nous avons eu occasion de citer. *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1883.

courage de mourir de honte ces adulateurs imbéciles (1)? » Mais il constate, en même temps, combien « les cordes du gouvernement sont tendues », combien le peuple a été *opprimé, vexé, pressuré*, sous le dernier règne.

Les historiens allemands les plus éminents, comme M. Philippson, passent aujourd'hui condamnation sur les fautes de Frédéric-Guillaume II, d'autant plus volontiers, peut-être, qu'il leur en coûte d'avouer que son œuvre grandiose devait se trouver en péril, son auteur disparu. Certes, c'était un pauvre roi que cet hercule germanique, mystique et fantasque, piétiste et dissolu, « un gaillard consciencieux qui n'a jamais assez de femmes légitimes », écrivait Catherine II à Grimm; et, en effet, à la suite de divorces et d'unions morganatiques sanctionnées par des autorités religieuses complaisantes, il s'est trouvé à un certain moment avoir trois femmes vivantes à la fois; ne craignant rien tant, d'ailleurs, que de paraître gouverné, et abandonnant la direction des affaires publiques à deux intrigants, illuminés comme lui, Wöllner et Bischoffswerder, en compagnie desquels il allait dans des assemblées de francs-maçons rose-croix évoquer l'ombre de César, ou même celle de Jésus-Christ (2). Mais enfin, après Frédéric II, et à moins que son successeur n'eût été un autre lui-même, il devait y avoir nécessairement un temps d'arrêt, sinon un recul dans la marche ascendante de la puissance prussienne. M. d'Esterno, dans sa correspondance avec M. de Vergennes, en donne le motif en peu de mots. « Comme sous les deux derniers règnes, écrit-il, aucun sujet n'osait s'exposer à proposer quelque chose, parce que les rois voulaient être, comme la Providence, qui règle les détails aussi bien que l'ensemble de l'univers, il s'ensuit, monsieur le comte, que, cette Providence n'existant pas actuellement, rien ne se fait dans aucune partie. » Sans doute cette magnifique armée que Mirabeau, dans sa *Monarchie prussienne*, évalue à 190,000 hommes en temps de paix, était

(1) Ce passage est littéralement reproduit dans la *Monarchie prussienne*.

(2) Voir sur les illuminés en général à la fin du XVIII^e siècle, et sur ceux d'Allemagne en particulier, la petite brochure que Mirabeau rédigea, précisément, durant la première partie de son séjour à Berlin, et qui est intitulée : *Lettre du comte de Mirabeau sur Cagliostro et Lavater*. A Berlin, chez François de La Garde, libraire, rue et pont des Chasseurs.

toujours là; mais les lieutenants de Frédéric II qui survivaient, privés de l'appui qu'ils avaient coutume de trouver dans le souverain, suffisaient-ils à maintenir en elle l'esprit de son fondateur? Sans doute, il restait ce trésor que le grand roi avait parcimonieusement accumulé, réservant en ses dernières années, dit M. d'Esterno, 8 millions par an pour le grossir, sur un état de revenus qui n'excédait pas 64 millions, et dont l'armée emportait 32 (1). Mais le secret pour faire face aux dépenses du gouvernement, tout en continuant ce système d'économie, était descendu dans la tombe avec Frédéric. Le vainqueur de Rosbach administrait ses finances, comme il préparait ses plans de campagne, à lui seul. Ses ministres n'étaient que des commis sans initiative et sans responsabilité; à aucun département d'ailleurs n'était préposé un ministre unique: il y avait deux ministres des Affaires étrangères, placés au même rang et agissant en commun, et tout un collège de ministres de l'Intérieur qu'on appelait le grand directoire. Les agents diplomatiques, mal rétribués et recrutés avec peine, étaient impropres à jouer le rôle de conseillers utiles. Jusqu'à son dernier jour, Frédéric II, assisté de quelques secrétaires subalternes, avait voulu tenir dans sa main tous les fils du gouvernement, et si, à sa mort, son royaume paraissait dépourvu d'hommes, c'est qu'il n'en avait pas formé ou même laissé croître sous lui. Tout en travaillant à la grandeur de la monarchie personnifiée en lui, il n'avait pas cherché à associer en quelque sorte ses sujets à ses vastes pensées; il leur avait, au contraire, en toute occasion, fait sentir leur infériorité par son dédain de leur langue et de leurs habitudes religieuses, par la préférence qu'il témoignait pour la société et les services des étrangers. Enfin, pour soutenir les guerres qui, en cinquante ans, avaient fait monter la Prusse de l'état de royauté de troisième ordre à celui d'une des grandes puissances européennes, il avait dû accabler de charges les populations soumises à ses lois, épuiser

(1) Nous donnons ces chiffres de M. d'Esterno sans en affirmer l'exactitude. Mirabeau, dans sa *Monarchie prussienne*, fixe l'ensemble des revenus publics prussiens, vers la fin du règne de Frédéric II, à 22 millions de rixdalers ou thalers, dont 16,200,000 provenant d'impôts, les revenus de la Westphalie qui se dépensaient à part, dans la province même, non compris. Il parle de 27 millions de thalers dans sa *Correspondance de Berlin*.

sées déjà par des opérations militaires qui se passaient toujours chez elles. « On ne peut se représenter la Prusse, après la guerre de Sept ans, écrit-il lui-même dans ses Mémoires, que sous l'image d'un homme criblé de blessures, affaibli par la perte de son sang, et près de succomber sous le poids de ses souffrances. »

Mirabeau décrit, en termes frappants, l'expression de soulagement empreinte sur tous les visages à Berlin, le jour des funérailles du héros dont on y adore aujourd'hui la mémoire. Il nous montre ensuite la cour du successeur de Frédéric livrée aux intrigues de bas étage, au conflit des ambitions et des médiocrités. Puis, après avoir indiqué quel eût été, dans son sentiment le seul moyen de salut pour la Prusse, c'est-à-dire la nomination d'un premier ministre, lequel ne pouvait être autre, suivant lui, que le duc de Brunswick, il couronne sa correspondance par les présages les plus défavorables sur l'avenir de cette nation. *Pourriture avant maturité, j'ai bien peur que ce ne soit la devise de la monarchie prussienne, ou bien : Dans quelques années, Frédéric-Guillaume sera marquis de Brandebourg, voilà le dernier mot de l'observateur français.*

La conclusion est excessive et se ressent de l'impression de mauvaise humeur dont nous parlions tout à l'heure. Les revers de la Prusse allaient venir ; mais, auparavant, cette puissance allait encore faire subir à la politique française une grave humiliation que nous aurons à rappeler. Sans parler de la force que maintenaient à la Prusse cette confédération de petits États formée autour d'elle par Frédéric avant de mourir, ces défiances séculaires de l'Allemagne protestante contre la maison d'Autriche, entretenues alors par les témérités de l'empereur Joseph II, tels symptômes pouvaient démontrer encore que le sentiment national inspiré par la gloire de Frédéric II, l'aiguillon prussien, *der preussische sporn*, comme on disait alors, ne serait pas facile à détruire. Cette réaction même qui éclatait à Berlin contre les influences françaises de toute sorte, cette « haine mortelle prise par la nation prussienne contre la France », pour employer l'expression d'un Prussien, victime pourtant de Frédéric II, le baron de Trenck (1),

(1) Dans une réponse à l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, où il défend le roi Frédéric-Guillaume contre les attaques de Mirabeau. — Berlin, 1789.

n'était-ce pas une affirmation de l'esprit national auquel nous faisons allusion ? Il devait faire vivre l'œuvre de Frédéric II à travers les vicissitudes des événements, enflammer tous les cœurs, vingt ans plus tard, à l'époque des guerres de Napoléon I^{er} et du plus grand abaissement de la Prusse, amener enfin la réforme du gouvernement de cette nation, et son relèvement qui date de là.

Qu'il s'agisse de juger les hommes ou d'apprécier les situations, Mirabeau pêche un peu de la même manière. Il est trop homme d'impression pour être agent diplomatique sûr, et l'esprit de circonspection lui fait encore plus défaut que les sources d'information. Le prince Henri de Prusse, sur lequel il croyait pouvoir compter, le tient à distance. Il tracera donc de ce prince, dont l'intelligence, non ordinaire, était, il est vrai, assez mal équilibrée, et qui associait les rêveries d'une imagination nuageuse aux convoitises d'une ambition toujours déçue, des portraits vraiment trop exagérés (1) en mal. Au contraire, le duc Ferdinand de Brunswick lui a fait un accueil flatteur dans la capitale de son petit État, lui a accordé de longues conversations sur les questions politiques du moment, non sans cacher des pensées secrètes sous ses dehors de brusque franchise. Mirabeau le présentera non seulement pour ce qu'il est en réalité, c'est-à-dire pour l'un des meilleurs élèves de Frédéric II, et l'un des hommes les plus distingués de l'Allemagne à cette époque, si malheureux qu'il ait été par la suite dans sa campagne de 1792 contre la France, mais pour un grand homme (2).

Il le déclarera « trop sage pour faire peur aux sages », et admettra ses bonnes dispositions à l'endroit de la France. Il ne peut se dissimuler que, par son mariage et par ses relations, le duc est très anglais de sympathies ; mais, sous l'influence de ses entretiens avec lui, il s'enthousiasmera pour l'idée d'une triple alliance de la France, de l'Angleterre et de la Prusse, ou plutôt

(1) On peut opposer à ces portraits de Mirabeau le portrait que trace, du même prince, le comte de Ségur dans ses *Mémoires*.

(2) « Cet adversaire des armées françaises, dit M. Sorel, avait cependant et par deux fois failli les commander. A la fin de 1791, Narbonne, Talleyrand, Siéyès voulaient faire de lui un généralissime et lui confier la régénération de la France. Huit ans après, vers la fin du Directoire, ils y revinrent. »

pour une alliance de la France et de l'Angleterre, dans laquelle la Prusse serait nécessairement amenée à entrer.

Cette alliance remplacerait l'union avec l'Autriche, dont il fait bon marché. Elle serait fondée sur la liberté illimitée du commerce. La France abandonnerait spontanément à l'Angleterre l'empire maritime, elle s'assurerait ainsi à elle-même la prépondérance sur le continent. « Le duc de Brunswick, écrit Mirabeau, regarde cette idée comme *le sauveur du monde*, et comme n'ayant d'autre difficulté que les préjugés de la fausse science, et la tiédeur de la pusillanimité. » Le ministre d'Angleterre à Berlin, lord Dalrymple, n'est pas éloigné d'y adhérer. Il en a parlé jadis à M. Pitt. Celui-ci lui a, il est vrai, répondu que « l'on n'est pas mûr à cette grande révolution, que la France a encore trop de jalousie contre l'Angleterre pour s'y prêter, et que l'Angleterre ne peut faire les premiers pas ». Assurément il y a peu de conceptions plus séduisantes, motivées par un intérêt pratique plus certain que celle d'une union intime de la France et de l'Angleterre. Les pas faits, depuis le milieu de ce siècle, dans le sens de la liberté du commerce, ne paraissent pas nous avoir rapprochés de sa réalisation, et ce serait, pour la France, la payer un peu cher, que de renoncer dans ce but à sa part légitime d'influence sur les mers, dans les autres parties du monde que l'Europe. Mais, en 1786, quand, depuis un siècle, l'Angleterre n'avait cessé de travailler, avec l'acharnement le plus soutenu, à ruiner notre commerce maritime, à nous enlever nos colonies, deux fins auxquelles elle avait presque complètement réussi; quand la guerre d'Amérique, sans nous valoir d'avantage matériel compensant les énormes sacrifices qu'elle avait coûté, venait d'effacer du moins la honte des traités de Paris, de faire battre d'orgueil les cœurs humiliés de nos vieux marins, et de réveiller en même temps la jalousie de nos voisins d'outre-mer, en 1786, il faut bien en convenir, une telle conception, appliquée au temps présent, était purement chimérique. Le traité de commerce, qui venait d'être conclu avec l'Angleterre, n'était nullement le gage d'un rapprochement politique à brève échéance. Mirabeau pourtant est resté fidèle à son rêve. Vers la fin de sa mission, il s'aperçoit très bien que *la cause de*

la France est perdue à Berlin, ce sont ses propres expressions; que le duc de Brunswick même n'a plus de chances de devenir premier ministre, qu'au système de coquetterie un peu perfide, adopté par Frédéric II vis-à-vis de notre pays, depuis quelques années, va succéder une hostilité non moins perfide, mais plus brutale. Il n'ignore pas que les mauvaises dispositions de la nouvelle cour sont soigneusement entretenues par l'Angleterre. Il est au courant de ce qui se passe en Hollande, où le parti libéral, soutenu par nous, et le stathouder, soutenu par le roi de Prusse son beau-frère, sont en lutte violente : l'Angleterre souffle le feu, anime le stathouder contre ses adversaires et le roi de Prusse contre nous. Mirabeau n'en continue pas moins à faire confiance au duc de Lauzun de son zèle pour l'alliance anglaise. C'est à lui qu'il s'adresse de préférence, quand il veut s'étendre sur ce chapitre. Il sait bien que Lauzun, qui vient, nous l'avons dit, de négocier le traité de commerce franco-anglais, est, avec le duc d'Orléans, le plus *anglomane* de tous les Français. « Ils auront beau faire les politiques routiniers, lui écrit-il le 12 novembre; ils auront beau s'évertuer dans leurs agitations subalternes, il n'y a qu'un grand plan, qu'une idée lumineuse, qu'un projet assez vaste pour tout embrasser, pour tout concilier, pour tout réprimer, c'est le vôtre, qui, faisant disparaître, non pas les rivalités du commerce, mais les inimitiés absurdes et sanglantes qu'elles font naître, confierait aux soins vigilants de la France et de l'Angleterre réunies la liberté et la paix des deux mondes, *comme l'espèce humaine est au sein de la nature* (1) (*sic*), laissant une égale latitude aux causes secondes, mais donnant un système général, une impulsion égale et constante, qui, d'abord ouvrage de notre force et de notre

(1) Mirabeau avait d'abord écrit *la Providence*. Il faut reconnaître d'ailleurs que ce passage est un parfait modèle de galimatias. La citation que nous introduisons ici appartient à une lettre inédite de Mirabeau; elle a déjà été donnée en partie par M. Pallain dans la préface de la *Correspondance de Talleyrand et Louis XVIII pendant le congrès de Vienne*. Nous trouvons, dans une précédente lettre de Mirabeau à Lauzun, cette phrase plus éloquente, citée aussi par M. Pallain : « Je ne veux que vous encourager à montrer la possibilité, presque la facilité d'asseoir, sur l'éternelle et inébranlable base de l'intérêt commun, l'alliance de deux pays qui doivent et peuvent commander la paix au monde, et qui ne cesseront jamais de l'ensanglanter en se déchirant. »

union, serait bientôt le résultat simple et naturel de la sagesse unie des nations, dont la vigueur ne se développerait plus que pour la prospérité intérieure de chaque pays, et l'amélioration des choses humaines. »

« Sans doute elle paraît romanesque cette idée, mais est-ce notre faute, à nous, pauvres mortels, si tout ce qui est simple est devenu romanesque? Sans doute, elle paraît un chapitre de Gulliver aux vues courtes. Mais n'est-ce pas la distance plus ou moins reculée du possible qui sépare les hommes? »

Au moment le plus éclatant de sa carrière politique, nous verrons encore Mirabeau nourrissant un projet d'alliance avec l'Angleterre, et même négociant dans ce but avec son ami Hugh Elliot, investi d'une mission secrète du premier ministre Pitt. Nous ne saurions, quant à nous, blâmer M. de Vergennes d'avoir gardé vis-à-vis de l'Angleterre, depuis la guerre d'Amérique, une expectative prudente, qui ne l'avait pas empêché de conclure avec elle le traité de commerce précédemment rappelé, grand événement dans l'histoire économique de l'Europe. Nous ne pouvons le blâmer davantage d'avoir maintenu avec l'Autriche une alliance imposée par les circonstances, peu sûre, il est vrai, mais faute de laquelle la France se fût trouvée isolée en Europe, ou, ce qui revenait au même, réduite à l'appui du roi d'Espagne, des petits princes entrés avec lui dans le Pacte de famille, et de quelques autres États secondaires, peut-être. La politique de ce ministre, « vacillante », selon Mirabeau, nous apparaît au contraire comme très réfléchie et très arrêtée. M. de Vergennes avait trouvé toutes les vieilles traditions diplomatiques, dans lesquelles il avait été élevé lui-même, rompues et anéanties : *voir venir* les événements, en profitant des occasions pour relever et maintenir la *considération* (1) de la France en Europe, telle était la règle de conduite qu'il avait adoptée; il n'y en avait point alors de meilleure. Le souverain, que la force des choses nous avait donné pour principal allié, l'empereur Joseph II, se trouvait au contraire suivre une poli-

(1) C'est un mot que M. de Vergennes affectionnait. « Notre système, répétait-il souvent dans les lettres qu'il écrivait à ses agents ou dans les mémoires qu'il adressait au roi, repose sur la *considération* de la France en Europe. »

lique inquiète et entreprenante. Aussi, M. de Vergennes, sans briser témérairement les liens qui nous unissaient à lui, ne se croyait-il nullement astreint à le seconder dans les différentes aventures qu'il plairait à son ambition de tenter, avec l'appui nouvellement recherché et acquis par lui d'une souveraine non moins ambitieuse, l'impératrice Catherine de Russie. Lorsque, en 1778, avant même la mort de Marie-Thérèse, Joseph II avait revendiqué la succession vacante de l'électorat de Bavière, et rallumé à cette occasion la guerre contre Frédéric II, le confident du roi Louis XVI s'était refusé à embrasser la querelle du frère de Marie-Antoinette; il avait fait prévaloir une médiation de la France, dont l'issue avait été tout au désavantage de ce dernier. Six ans plus tard, Joseph II avait formé une nouvelle entreprise, contre la Hollande cette fois; il avait prétendu imposer aux Provinces-Unies la libre navigation des bouches de l'Escaut, au profit de ses sujets des Pays-Bas. L'idée était en elle-même civilisatrice, mais elle ne pouvait être appliquée de vive force, en violation de tous les traités antérieurs. Du reste la Hollande venait d'être pour nous une alliée utile pendant la guerre d'Amérique; elle venait de s'arracher à des influences anglaises séculaires, pour se placer sous le patronage de la France: le roi de France ne pouvait donc l'abandonner à la légère, et la fermeté de son ministre, malgré l'intervention de la reine Marie-Antoinette, avait fini par désarmer et faire reculer Joseph II. A ce moment, Linguet avait écrit pour défendre la cause de Joseph II; Mirabeau, qui se trouvait encore en Angleterre, lui avait répondu dans un petit ouvrage intitulé : *Doutes sur la liberté de l'Escaut*, où il allait jusqu'à préconiser, comme la solution de l'avenir, la formation d'un État libre des Pays-Bas, la Belgique actuelle, mais sous forme de république fédérative.

En 1786, la Hollande tenait encore la première place dans les préoccupations de M. de Vergennes. Seulement ce n'était plus la cour de Vienne, mais bien la cour de Berlin, d'accord avec celle de Londres, qui menaçait alors l'indépendance de ce petit État. La situation était inquiétante; elle faisait le fond de toutes les dépêches échangées entre le ministre des Affaires étrangères et le représentant de la France en Prusse. C'est sur cet objet que

l'attention d'un agent secret, comme Mirabeau, pouvait se porter avec le plus d'utilité pratique, et c'est précisément à ce propos que Mirabeau a le plus manqué de clairvoyance, grâce aux illusions de son amour-propre flatté par le duc de Brunswick, et aussi par le ministre de Hollande à Berlin.

Nous avons dit un mot de la lutte qui existait entre le stathouder Guillaume V de Nassau, époux d'une sœur du roi Frédéric-Guillaume II, la princesse Frédérique-Sophie-Wilhelmine, et le parti libéral ou *patriotique*, qui était, en Hollande, le parti ami de la France. Nous n'avons pas à la raconter ici, et nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs au récit que vient précisément d'en donner M. Pierre de Witt dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} mars. Qu'il nous suffise de dire que cette lutte avait sa raison d'être dans les bizarreries de la constitution des Provinces-Unies, république fédérative, avec une aristocratie encore puissante, et un premier magistrat, héréditaire depuis 1747, aspirant à devenir complètement roi; qu'elle avait son point de départ à l'époque de la guerre d'Amérique, le stathouder ayant mal dissimulé ses sentiments anglais, alors que sa nation avait été tirée de l'état de neutralité par une attaque brutale de l'Angleterre; qu'en 1786, cette lutte avait dégénéré en une véritable guerre civile, concentrée surtout entre le prince et l'une des Provinces-Unies, celle de Hollande proprement dite. Tout en soutenant les *patriotes*, la France leur avait toujours donné des conseils de conciliation, et, la guerre civile commencée, c'était encore pour tenter une médiation pacifique que le premier commis de notre département des Affaires étrangères, M. de Rayneval, allait être envoyé en mission extraordinaire à La Haye, près des États de Hollande, et à Nimègue, près du prince d'Orange, dont le mauvais vouloir fit d'ailleurs échouer sa tentative. Au contraire, la Prusse et l'Angleterre, par leurs représentants diplomatiques du moins, avaient toujours ouvertement poussé le stathouder à la résistance; et celui-ci était fondé à réclamer, comme il le faisait alors avec instances, le secours de leurs armes, des armes prussiennes en particulier, pour le rétablissement de son autorité. La Prusse irait-elle jusqu'à cette intervention armée, contre le gré de la France? S'y

préparait-elle réellement, et avait-elle à ce point partie liée avec l'Angleterre, qu'elle pût envisager froidement les conséquences possibles d'une pareille résolution?

L'attitude de la chancellerie prussienne était très équivoque : des deux ministres des affaires étrangères du roi Frédéric-Guillaume, l'un, le comte de Finck, manifestait toujours le désir de maintenir la bonne harmonie de son pays avec la France; l'autre, le comte de Hertzberg, laissait de temps à autre échapper des paroles menaçantes que M. de Vergennes avait toujours relevées avec fermeté. Personne n'ignorait, à Berlin, que M. de Hertzberg appuyait de toutes ses forces pour l'intervention en Hollande. Des deux influences que chacun de ces ministres personnifiait, laquelle l'emporterait? M. d'Esterno se flattait encore que ce serait l'influence pacifique, et Mirabeau le croyait bien davantage. C'était toujours le duc de Brunswick qui était l'oracle de Mirabeau; il l'avait souvent entretenu des « convulsions » de la Hollande, mais toujours en exprimant le désir de les voir terminer par l'action concertée de la France et de la Prusse. Un jour, pourtant, le duc lui avait laissé entendre « avec un sourire presque imperceptible et très ironique » que l'Angleterre avait fait proposer son assistance au roi de Prusse, pour le cas où ce monarque voudrait *arbitrer les affaires de Hollande à main armée*, et que l'on devait délibérer en conseil, à Berlin, sur cette proposition. « Monseigneur, lui avait répondu fièrement Mirabeau, ce n'est pas à vous qu'il est besoin de dire que ce que Louis XIV, Turenne, Condé, Luxembourg, Louvois et 200,000 Français n'ont pas fait en Hollande, la Prusse, surveillée de l'empereur, ne le fera pas dans ce même pays soutenu de la France. » Et il en avait écrit à son correspondant de Paris, feignant de tourner en plaisanterie la communication du duc de Brunswick. « Le duc, écrivait-il, va donc, ou veut nous faire accroire qu'il va à Berlin, où l'on délibère sur les propositions de l'Angleterre... Eh bien, tant mieux; soyez tranquille, le duc est plus Allemand que Prussien, et aussi bon homme d'État que grand guerrier. Il fera voir qu'une telle proposition est si absurde, qu'elle n'est probablement que la conception personnelle de cet audacieux et rusé Harris (le ministre d'Angleterre en Hollande, depuis lord

Malmesbury), qui veut à tout prix faire sa fortune, et enferrer dans un accès de fougue sa nation plus habile que sage. » Jusqu'au bout de sa mission, Mirabeau se fait illusion sur les projets qui se trament à Berlin, relativement à la Hollande, et sans doute aussi sur les dispositions du duc de Brunswick lui-même. Quelques jours seulement avant de partir pour retourner en France, il se demande, dans une lettre du 4 janvier 1787, si le duc ne l'a pas *indignement trompé*, et il reconnaît « qu'il ne faut se fier à ce prince ambitieux que sous bonne caution ». Il est vrai qu'il est alors disposé à croire que la princesse d'Orange, sœur du roi Frédéric-Guillaume, « veut s'accommoder à un certain point, *et se donner à la France*, craignant de jouer trop gros jeu pour sa famille ». C'est le ministre de Hollande à Berlin, M. de Reede, à ce moment en relations suivies avec Mirabeau, qui a amené celui-ci à cette conviction. M. de Reede est très dévoué à la princesse d'Orange ; il voudrait établir des relations directes ou indirectes entre cette princesse et M. de Calonne, considéré comme l'homme le plus influent du ministère français. Mirabeau se fait passer pour très avant dans la confiance de M. de Calonne ; le diplomate hollandais voit donc en lui un personnage propre à seconder ses vues, il le recherche, le flatte, lui offre son appui pour le faire envoyer lui-même auprès de la princesse d'Orange, comme négociateur. On comprend que Mirabeau n'oublie pas de mentionner cette dernière ouverture dans les lettres qu'il écrit à Paris, et il ne l'a point encore perdue de vue lorsqu'il quitte Berlin pour revenir en France.

Six mois plus tard, on le sait, les Provinces-Unies étaient envahies par une armée prussienne d'une quinzaine de mille hommes, sous les ordres du duc de Brunswick. Cette armée se rendait rapidement maîtresse des points stratégiques les plus importants du pays. La défection du rhingrave de Salm, qui commandait les troupes des États de Hollande, coupait court à toute résistance. La seule ville d'Amsterdam arrêtait les Prussiens dix jours, avant d'être obligée de se rendre (1). Le stathouder était rétabli dans toutes ses prérogatives et dignités ; aux

(1) Elle était défendue par un Français, M. de Ternant, qui avait avec lui des artilleurs de notre pays.

États de Hollande une majorité stathoudérienne, élue sous la pression des armes prussiennes, remplaçait l'ancienne majorité *patriotique*. Des vengeances impitoyables étaient exercées contre les principaux *patriotes*; beaucoup d'entre eux étaient réduits à s'expatrier. L'alliance des Provinces-Unies avec la France, œuvre de Vergennes, s'anéantissait, et une triple alliance entre cette nation, la Prusse et l'Angleterre lui était substituée.

La France avait vu s'accomplir ces événements, sans s'y opposer autrement que par des protestations platoniques. Le sentiment de l'humiliation infligée à notre amour-propre national était redoublé par les jactances des Prussiens. « Nous avons frappé magnifiquement notre coup en Hollande, écrivait à sa cour le baron de Goltz, ministre de Prusse à Paris... le ministère français sait bien que, quelque amer que soit le calice, il vaut mieux encore s'en tenir là que de faire la guerre à la Prusse.... Le parti autrichien et russe sera bien *capon*, quand il verra que les affaires de Hollande n'auront pas pu brouiller la Prusse et la France. » L'inaction du ministère de l'archevêque de Toulouse avait valu à ce cabinet (1), encore à ses débuts, une extrême défaveur dans l'opinion publique française. On en retrouve la trace dans tous les mémoires du temps. Et pourtant, lorsqu'on se reporte aux correspondances mêmes du département des Affaires étrangères, il est impossible de méconnaître que la situation fût pour notre Gouvernement extrêmement embarrassante. L'Angleterre s'était déclarée prête à concourir au besoin à l'expédition prussienne. L'empereur Joseph II ne demandait, il est vrai, qu'à rouvrir contre la Prusse la querelle mal éteinte de la succession de Bavière. Le prince de Reuss, ministre d'Autriche à Berlin, déclarait en novembre 1787, à notre chargé d'affaires Falciola, qu'on avait attendu, à Vienne, les ouvertures de la France; et que cette puissance aurait obtenu de sa cour *tout ce qu'elle aurait voulu*. A ce moment même, une guerre nouvelle s'engageait entre la Russie et l'empire ottoman. Nul doute que les premières marches des troupes françaises, à la rencontre des troupes prussiennes, n'eussent été le signal d'une

(1) Le ministère se scinda, et les maréchaux de Ségur et de Castries se retirèrent à cette occasion.

immense conflagration européenne. Que notre état politique intérieur eût été alors normal, et la France eût pu, sous de favorables auspices, recommencer ainsi la guerre de Sept ans, avec Frédéric II en moins comme adversaire. Mais notre pays était en plein état de crise précurseur de la Révolution; on pourrait presque dire que l'ère de la Révolution était déjà ouverte. Nos finances arrivaient à la dernière détresse; tous les ressorts de gouvernement étaient détendus; la lutte violente des Parlements contre le ministère commençait, et les émeutes populaires allaient lui succéder immédiatement. Dans de telles circonstances, comment accepter toute autre guerre qu'une guerre pour la défense directe de l'indépendance nationale, comme plus tard celle de 1792. A un certain moment, l'attitude de l'Angleterre était devenue tellement menaçante que le ministère français dut se demander si la guerre ne s'imposerait pas, en effet; mais elle eût été alors concentrée contre l'Angleterre. M. de Montmorin le déclara formellement au représentant de cette nation, et les sommes, dont la pénurie du Trésor permettait de disposer, furent surtout consacrées à des armements maritimes(1). Quant à la Hollande, il est probable que M. de Vergennes, l'auteur même du traité d'alliance qui nous unissait à elle, s'il ne fût mort quelques mois auparavant, eût admis la nécessité, déplorable sans doute, mais enfin la nécessité de l'abandonner à son sort. Les Prussiens connaissaient parfaitement toutes nos difficultés intérieures; c'est ce qui les avait enhardis. « Le cabinet de Saint-James, écrit en décembre 1787 à M. de Montmorin notre chargé d'affaires Falciola, a constamment assuré la Prusse de l'impuissance où se trouvait la France de résister à ses démarches. J'ai vu le temps où l'erreur allait jusqu'à supposer une guerre civile, une révolution prochaine dans le gouvernement politique intérieur, où l'on se demandait : Peut-elle faire la guerre, a-t-elle de l'argent, une armée, des généraux? et l'on répondait négativement. »

Dans l'empressement de Mirabeau à se rapprocher des réfugiés du parti *patriotique* hollandais, l'année qui suivit son retour

(1) On avait formé un camp à Givet dans le dessein d'intimider la Prusse, mais la Prusse ne se laissa pas intimider.

en France, le sentiment de sa déconvenue diplomatique entraînait pour une bonne part. Il écrivit ou publia en faveur de leur cause, au commencement de l'année 1788, alors que tout était consommé en Hollande, un pamphlet se terminant par un appel aux armes, et intitulé : *Adresse aux Bataves sur le stathoudérat* (1).

Durant son séjour en Allemagne, en 1786, Mirabeau n'avait fait que jeter les bases de son grand ouvrage sur la *Monarchie prussienne* (2). Il avait rencontré et mis à l'œuvre l'homme qu'il lui fallait pour une tâche de longue haleine que son peu de loisir et son peu de connaissance de la langue allemande ne lui permettaient pas de mener seul à bonne fin. C'était un officier du génie au service du duc de Brunswick, laborieux, versé dans les matières d'économie politique et d'administration, et, grâce à l'origine française de sa famille, possédant également bien l'allemand et le français, le major Mauvillon.

C'est à ce collaborateur que revient le mérite des nombreux renseignements statistiques et économiques réunis dans les 4 volumes in-4°, ou les 8 volumes in-8° de la *Monarchie prussienne*. En général, l'ouvrage a toute la lourdeur allemande; et la touche personnelle de Mirabeau ne se révèle que de loin en loin, dans quelques-unes de ses parties. Mais l'idée maîtresse du travail appartient à Mirabeau. Ce n'est point un panégyrique de Frédéric II et de son œuvre politique qu'il a voulu faire. Il se montre, il est vrai, nettement admirateur de l'un et de l'autre, et, en faisant même la part des illusions générales de l'époque, il va peut-être un peu loin dans cette admiration, lorsqu'il présente la Prusse comme le plus solide État de la Constitution germanique, laquelle, ne donnât-elle à 25 millions d'hommes que l'avantage de vivre dans de petits États, est digne, suivant lui, qu'on fasse des vœux pour sa conservation; lorsqu'il invite les successeurs de Frédéric II, appelés à maintenir la liberté des princes et des peuples allemands contre l'insatiable ambition de la maison d'Autriche, à dédaigner le titre d'empereur d'Allema-

(1) C'est une des plus médiocres compilations auxquelles Mirabeau ait attaché son nom. Tel était le jugement mérité qu'en portait Talleyrand. On peut y relever seulement une sorte d'exposition de principes politiques, une sorte de projet de déclaration des droits s'appliquant à la France, au moins autant qu'à la Hollande.

(2) Il ne parut que dans l'été de 1788.

gne, pour celui de *vertueux tribun du peuple*; lorsqu'il s'écrie dans sa conclusion : « Citoyens de l'Allemagne, de quelque rang que vous soyez, regardez l'étendard de la maison de Brandebourg comme le panache de votre liberté. »

Pourtant, tout en déclarant que « si la Prusse périt, l'art de gouverner retournera vers l'enfance », Mirabeau ne méconnaît pas les défauts de son gouvernement, tel que l'a constitué Frédéric II. Prouver que ce prince, au travers de toutes les grandes choses qu'il a accomplies, s'est trompé gravement en contrevenant aux principes mis en lumière par les économistes français ou *physiocrates*, en entravant constamment la liberté du commerce dans ses États, en recourant avec prédilection aux impôts indirects; que, par de telles erreurs, il a non seulement, de son vivant, nui à la prospérité de ses sujets, mais aussi préparé à son œuvre des causes de décadence après sa mort; « démontrer ainsi des vérités de première importance et cependant encore disputées », voilà le but poursuivi par l'auteur nominal de la *Monarchie prussienne*. Son livre est un livre de doctrine économique.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet, ne nous proposant point encore d'établir ici à quel point Mirabeau relève intellectuellement de l'école des physiocrates, celle de Quesnay, celle de son propre père, l'*Ami des hommes*; quels emprunts il a faits à cette école dans la formation même de ses idées politiques. Désormais, les questions diplomatiques, qui l'ont presque uniquement occupé durant un an, vont cesser de tenir la première place dans son esprit; son attention va se concentrer sur la politique intérieure que les événements, en se précipitant, rendent de jour en jour plus grave. Mais la mission d'observation à l'étranger, qu'il a passagèrement remplie, aura ajouté à cette expérience des choses et des hommes qu'il apportera à l'Assemblée constituante, et qui constituera peut-être sa plus grande supériorité sur la plupart des membres de cette Assemblée. Quand il n'aurait pas, par lui-même, l'intérêt des circonstances qui l'accompagnent, des personnages qui s'y trouvent mêlés, l'épisode que nous venons de raconter mériterait pour ce seul motif d'être connu.

Charles de LOMÉNIE.